



2000

***Territoires, réseaux
sociaux
et image de soi :
les bacheliers de deux petites villes
d'Ile-de-France***

PHILIPPE ESTEBE
CATHERINE GORGEON
RENAUD EPSTEIN

La ville de Montereau (Seine et Marne) et l'agglomération de Persan (Val d'Oise) sont à la fois comparables par leur population et leur localisation dans les franges franciliennes, et fortement différenciées : Montereau est une ville d'industrie ancienne, structurée par un capitalisme familial local qui capte la population active de la commune et des environs ; alors que Persan et Beaumont, l'une industrielle et l'autre administrative (Gaudin, Calzada, Reverchon, 1989), sont soumises depuis plusieurs décennies à des implantations exogènes, conséquences des stratégies de délocalisation d'entreprises parisiennes qui s'élaborent hors des histoires locales. En parallèle à cette différence, Montereau retient sa population active (70% des actifs résidents travaillent sur place) alors que Persan et Beaumont distribuent leur population active (70% des actifs travaillent à l'extérieur de la commune). Ces deux unités urbaines se trouvent néanmoins au centre d'un bassin d'emploi interrégional, puisque Montereau draine des actifs jusque dans l'Yonne et que les entreprises de Persan et Beaumont vont chercher une large part de leur main d'œuvre dans l'Oise.

Il était donc tentant, face à deux villes si proches et si dissemblables à la fois, de tenter d'apprécier l'incidence de la variable territoriale sur le phénomène de l'accès à l'emploi des jeunes bacheliers, en apparence surdéterminé par des logiques nationales, économiques et sociales. Appliquée à ces sites, l'hypothèse générale de la recherche selon laquelle les systèmes locaux peuvent, à la marge, exercer une influence sur les d'accès à l'emploi, se reformule de la manière suivante : dans une ville comme Montereau, les jeunes sont liés au lieu par leur famille et par la structure de l'économie locale. Ils sont donc moins armés pour affronter un marché du travail métropolitain comme celui de l'Ile-de-France. A l'inverse, les jeunes de Persan et de Beaumont seraient plus mobiles, et donc mieux adaptés à un marché du travail métropolisé.

En même temps que l'on formulait cette hypothèse, il s'agissait pour nous d'explorer le contenu de cette fameuse " territorialité " chère aux ethnologues : quelle est la magie du lieu ou plutôt quelle en est la consistance ? Qu'est-ce qui fait que l'on continue à repérer sur la carte un territoire particulier, alors même que tout invite, dans un processus de " métropolisation " à envisager " l'urbain " sous la forme d'un territoire indifférencié au sein duquel les identités historiques sont appelées à se fondre ?

Pour approcher ces questions, nous avons pris une cohorte de bacheliers professionnels dans une enquête longitudinale : avant le bac pour repérer leur projet de vie professionnelle, puis tous les six mois pour identifier leurs démarches, leurs stratégies de recherche, les ressources qu'ils mobilisent et connaître les situations successives qu'ils ont occupées, faire leur point sur l'évolution de leurs projets. La troisième vague d'entretiens s'est achevée en septembre 1998 ; elle devrait être suivie par une quatrième. L'échantillon initial de 53 futurs bacheliers s'est progressivement restreint à 41 jeunes, suite aux déménagements et refus de réponse.

A cette perte en ligne, s'ajoute deux autres limites du dispositif d'enquête. Le premier réside dans sa durée : du fait de l'importance des emplois précaires dans les parcours d'insertion professionnels, le temps que mettra une large part des jeunes suivis pour acquérir une situation professionnelle stable dépassera l'horizon de la recherche. Aussi les conclusions ne seront-elles en rien définitives ou générales. Le deuxième défaut réside dans le mode d'enquête : la source principale provient des déclarations des jeunes, qui n'ont pas été vérifiées. Ce sont donc tout autant des représentations que l'on saisit que des informations " objectives ".

Les éléments recueillis permettant, au mieux, d'apprécier les dynamiques et processus d'insertion professionnelle de nos bacheliers, l'objet de la recherche ne saurait résider dans l'appréciation des " performances " respectives de telle localité par rapport à telle autre. D'autant plus que, au moment de la troisième enquête, presque aucun de nos bacheliers n'est à la recherche d'un emploi : un an après le bac, la plupart se distribue entre emploi (précaire pour la plupart) ou études supérieures. Si l'objet de la l'enquête n'est pas la performance du lieu en termes de stabilisation professionnelle, alors quel est-il ? Il s'agit de l'image de soi et de la capacité de projection géographique, chronologique, professionnelle et sociale. Autrement dit, un an après le bac, quelle vision ces bacheliers conservent-ils d'eux-mêmes, de leur devenir professionnel et de leur aire de projection ?

Dans ce contexte, la localité peut apparaître comme marginale. En fait, comme on le verra, elle est centrale. La localité, prise au sens d'un ensemble de relations sociales, de liens familiaux et amicaux construisant une représentation du marché du travail (activité économique et exigences des employeurs) confère plus qu'un sentiment d'appartenance : elle structure l'image de soi. Et même dans une région métropolisée, ce bagage est essentiel, permettant notamment de résister à la pression permanente qu'imposent les échecs ou la précarité des situations. Il permet, et c'est capital, de se donner les moyens de choisir.

L'ECHANTILLON DE DEPART : DE JEUNES FEMMES AUX AMBITIONS CONTRASTEES

Pour permettre les comparaisons, les jeunes sont issus des mêmes sections de baccalauréat professionnel, secrétariat et comptabilité. Ce choix initial conduit à une sur-représentation des jeunes femmes (44 sur 53), qui ne fait que rajouter une difficulté supplémentaire, l'insertion professionnelle des filles étant plus longue et moins aisée que celle des garçons (CEREQ, 1997). Ce déséquilibre mis à part, notre échantillon est cohérent avec la structure de la population active des deux sites.

Dès les premiers entretiens, les propos des élèves sont différenciés. A Montereau, les projets semblent bien plus assurés, plus clairs et plus cohérents avec le cursus suivi qu'à Beaumont. La dynamique des lycées en est probablement la cause : les enseignants du lycée polyvalent de Beaumont semblent vivre leur nomination comme un exil ou un passage. Leur investissement dans la vie scolaire et la vie locale est faible, limitant les liens entre le lycée et son environnement. Le lycée de Montereau, en revanche, s'affiche comme un établissement professionnel " haut de gamme ", spécialisé dans des filières ciblées et intégré dans la vie économique et sociale locale.

La posture des élèves quant à leur avenir s'en ressent évidemment. Le lycée de Montereau inculque un espoir " républicain " de promotion sociale par l'accumulation du capital scolaire, qui conduit 17 jeunes sur 27 à affirmer vouloir poursuivre des études, dont une majorité en BTS en alternance. L'enthousiasme est plus relatif à Beaumont, où 10 jeunes seulement sur 26 souhaitent poursuivre des études ; parmi ces derniers, les choix sont bien moins cohérents et convergents.

Parmi ceux qui ne souhaitent pas poursuivre d'études, la même différence se fait jour. A Beaumont, les projets sont très diversifiés, hésitants (voire irréalistes) et peu liés aux études. A Montereau, les projets sont diversifiés mais apparemment plus fermes, plus construits dans la durée -les élèves envisagent des étapes avant de réaliser leur souhait - ce qui n'empêche pas une certaine lucidité sur la réalité du marché du travail. De manière caricaturale, l'emploi de caissière dans la grande distribution est présenté différemment selon les établissements : comme un emploi temporaire par les jeunes filles de Beaumont, comme un apprentissage par une jeune fille de Montereau inscrite dans un projet familial de gestion d'une grande surface.

Au total, les échantillons sont donc contrastés du point de vue des ambitions individuelles. A Montereau, que l'on souhaite poursuivre des études ou chercher du travail, c'est dans le cadre d'un projet assis sur une sorte de triptyque : une image de soi dans le futur (projection dans le temps et dans " l'espace social ") ; une connaissance lucide du marché du travail et du parcours du combattant de l'insertion professionnelle considéré désormais comme un passage obligé ; une relative confiance dans ses " bagages ", qu'il s'agisse de la formation ou des réseaux sociaux et familiaux, couramment invoqués comme ressources. A Persan et à Beaumont, la projection reste incertaine et floue : la même lucidité sur la réalité du marché du travail conduit plus facilement à la résignation (" il ne faut pas être trop exigeant, je prendrai ce qui se présentera ") et à l'impossibilité de se

projeter dans l'avenir. Il faut dire que les deux autres éléments du triptyque se trouvent moins fréquemment évoqués à Beaumont qu'à Montereau : les futurs bacheliers n'ont guère confiance dans leur bagage scolaire (on le vérifiera par la suite) et évoquent rarement leurs ressources sociales.

SIX MOIS APRES LE BAC : LE PROJET A L'EPREUVE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Cette première vague d'entretien nous conduisait à réviser nos hypothèses initiales. Les lycéens de Beaumont ne paraissaient pas nécessairement plus " ouverts " vers un espace métropolitain que ceux de Montereau. Ces derniers affichaient une confiance relative plus grande dans leur devenir que leurs homologues de Beaumont, lesquels semblaient faire preuve d'une plus grande résignation. Ces premiers constats conduisaient à deux questions. La première concernait " l'effet lycée " : il était vraisemblable que le contraste entre les ambitions des lycéens de Montereau et de Beaumont était en grande partie dû à la qualité particulière des établissements. Cet effet lycée constituait-il un " sous-produit " de la variable territoriale dont nous étions en quête ou bien en constituait-il la totalité ? Autrement dit, " l'effet de localité " était-il réductible à l'effet lycée ?

La deuxième question concernait à la fois la durée et le degré de performance de cet effet lycée : si les bacheliers de Montereau témoignaient d'une image d'eux-mêmes plus valorisée que leurs camarades de Beaumont, ce " capital confiance " constituait-il un atout ou un handicap dans la recherche d'emploi ? Les bacheliers de Montereau n'allaient-ils pas devoir déchanter devant un marché de l'emploi les conduisant (nécessairement ?) à réviser leur projet de promotion. Inversement, leurs camarades de Beaumont, moins ambitieux et plus lucides se révéleraient-ils plus " adaptés " à un marché du travail éclaté, précarisé, déqualifié, etc. ? Autrement dit, le bagage de Montereau n'allait-il pas se révéler plus lourd à porter que celui de Beaumont, moins utile et, pour finir, devant être abandonné au prix d'une douloureuse crise personnelle ?

Effet lycée ou effet de territoire ?

Cette question a été explorée à l'aide d'entretiens conduits auprès des acteurs publics (responsables d'établissements, agents locaux du service public de l'emploi, responsables des services municipaux chargés de la promotion économique) et des acteurs économiques (directeurs des ressources humaines des principaux établissements des deux sites, directeurs des agences de travail intérimaire).

Ces entretiens construisent un paysage nuancé. L'économie des deux villes est sous influence de l'extérieur : tous les établissements appartiennent à des groupes industriels nationaux ou internationaux (anglais, allemand, néerlandais...). Leur politique, en matière de ressources humaines, est largement définie " hors site " ; ils disposent cependant d'une autonomie relative concernant l'embauche des bas niveaux de qualification et des emplois de bureau.

Une nuance mérite d'être soulignée : la plupart des entreprises de Montereau procèdent, d'une manière ou d'une autre, d'un capitalisme familial local, implanté de plus ou moins longue date sur le site avant d'être intégré ou racheté par un grand groupe. A l'inverse, la plupart des établissements de Persan sont des créations ex nihilo, profitant des friches laissées par l'effondrement des activités plus anciennes. On relève donc une certaine continuité entre le passé industriel de Montereau et son présent économique ; inversement, Persan et Beaumont donnent à voir une succession de ruptures qui contribuent sans doute à diluer les réseaux professionnels et territoriaux.

Cette opposition se confirme si l'on considère les relations locales entre entreprises et système de formation. Ces relations sont denses et organisées à Montereau ; rares et aléatoires à Persan et Beaumont. Montereau est au centre d'un bassin de formation relativement bien équipé et diversifié. Les responsables des établissements scolaires (dont le proviseur de Flora Tristan) sont pleinement intégrés dans les réseaux notabiliaires (élus ou socioprofessionnels), et ils incitent leurs enseignants à s'ouvrir aux entreprises. A l'inverse, le bassin de formation de Beaumont est bien moins fourni, plus dispersé et, par-dessus tout, relativement coupé du monde industriel. Le turn over des enseignants est plus important à Beaumont qu'à Montereau et la proportion d'enseignants résidents y est plus faible.

Si l'on rajoute à cela l'importance des pratiques d'embauches provisoires des enfants d'employés à Montereau, alors qu'elles sont négligeables à Persan et Beaumont, on peut conclure que l'effet lycée se conjugue bel et bien avec une qualité territoriale particulière, consistant essentiellement dans la structuration des réseaux sociaux (Grieco, 1996). Sous réserve d'investigations complémentaires, on peut conclure que le territoire et le lycée se confortent l'un l'autre soit positivement (comme à Montereau), soit négativement (comme à Persan).

La performance du projet

Huit jeunes n'ont pu être recontactés six mois après le bac. Les entretiens avec les 44 restants (dont 43 sont diplômés) confirment la différenciation des deux sites.

D'abord dans l'effet lycée : la moitié des élèves de Montereau poursuivent des études soit en BTS classique (4) soit en BTS en alternance (7) -voie privilégiée de l'accès à l'emploi . Seuls 4 bacheliers de Beaumont ont souhaité poursuivre en BTS en alternance. Ceci tend à confirmer l'existence d'un effet lycée, le cursus suivi à Beaumont ayant découragé les élèves de poursuivre des études.

Ensuite dans l'aire de prospection des bacheliers des deux villes et dans les méthodes utilisées pour la recherche d'emploi. Contrairement à ce que l'on pensait à l'origine, les bacheliers de Montereau se révèlent plus mobiles que ceux de Persan et Beaumont : tous les jeunes salariés de Beaumont travaillent dans le Val d'Oise, ou dans la commune contiguë de Chambly (Oise) ; les lieux de travail (salarial ou alternance) des bacheliers de Montereau sont plus divers (Seine-et-Marne, Yonne, Paris). Les effectifs sont trop faibles pour déboucher sur des conclusions générales, mais tendent à infirmer l'hypothèse d'une fixation des jeunes de Montereau sur place. Le résultat, avec les précautions qui s'imposent quant à sa validité, est même inverse : les bacheliers de Montereau sont plus mobiles que ceux de Beaumont.

La différenciation se poursuit dans les techniques de recherche d'emploi mobilisées. Le service public de l'emploi (ANPE, missions locales) est peu utilisé, les bacheliers de Montereau privilégiant la mobilisation de " la famille et les amis " et ceux de Beaumont l'inscription dans des agences d'intérim et l'envoi de candidatures spontanées aux entreprises locales.

Cette deuxième vague d'entretiens confirmait donc ce que l'on présentait au terme de la première. Tout se passe comme si les bacheliers de Montereau disposaient d'un avantage compétitif sur ceux de Beaumont : une ambition sociale plus fréquente, traduite par l'inscription en BTS (en alternance notamment) ; une aire de projection plus vaste ; une recherche d'emploi plus ciblée et mobilisant plus fortement les réseaux sociaux et familiaux.

Cette deuxième vague d'entretiens invalide pour partie nos hypothèses initiales : Montereau, territoire mieux " intégré " à tous égards, ne se caractérise pas par l'enfermement dont nous l'avions affecté à l'origine de l'enquête ; inversement Beaumont et Persan s'avèrent peu capables de projeter leurs bacheliers dans l'espace francilien. La saisie du territoire par la seule variable de l'insertion de ses actifs et de ses emplois dans les navettes franciliennes se révèle donc, à l'épreuve des démarches effectuées par les jeunes bacheliers, insuffisante. Cependant, l'intuition générale de la recherche se trouve confirmée : il est possible, ceteris paribus, de déceler des effets de localité qui perdurent après la sortie du lycée. Ceci constitue déjà un résultat, confirmant d'autres travaux déjà conduits sur ces villes (Béhar et Estèbe, 1998), tendant à démontrer que la " métropolisation " n'effaçait pas la localité et que la " ville " maintenait une certaine visibilité dans un territoire urbanisé et, en apparence, banalisé.

UN AN APRES LE BAC : LA POSSIBILITE DE CHOISIR ?

La troisième vague d'entretiens a connu une perte de quatre personnes, impossibles à joindre. Il nous reste donc 40 bacheliers dont 22 travaillent, 9 sont en BTS, 2 ont eu un enfant et ont (provisoirement) arrêté toute recherche, 2 sont à l'armée et 5 sont en recherche d'emploi.

Le choix pour l'accès immédiat à l'emploi, qui semblait caractériser les bacheliers de Beaumont se confirme : 14 bacheliers de Beaumont travaillent contre 9 issus de Montereau. Ce choix a souvent pour corollaire l'occupation d'emplois précaires. Près de la moitié des salariés de Beaumont (6/14) sont en CDD contre un tiers (3/9) à Montereau. De même, alors qu'il a disparu à Montereau, le recours à l'intérim se maintient dans les modes de recherche des bacheliers de Beaumont. La correspondance entre l'emploi et la formation est aussi plus fréquente à Montereau : des 22 salariés, près de la moitié (9, pour la plupart issus de Montereau) occupent un emploi administratif correspondant à leur formation. Les autres occupent la gamme classique des " petits boulots " (caissière, femme de ménage, vendeur...).

Avec le temps, les stratégies de mobilisation de ressources demeurent distinctes selon les sites . Les bacheliers de Montereau continuent de privilégier les relations personnelles (famille, amis mais aussi contacts fournis par le lycée) pour accéder à l'emploi. Ceux de Beaumont, tout en mobilisant leur famille et leurs relations (mais moins fréquemment qu'à Montereau), déploient une activité " tous azimuts ", parfois à partir des annonces d'emploi publiées dans la presse mais surtout via des candidatures spontanées en directions d'entreprises sélectionnées à partir des pages jaunes de l'annuaire.

Les aires de localisation tendent à se rapprocher, encore que les jeunes bacheliers de Beaumont paraissent toujours moins mobiles que leurs homologues de Montereau. En revanche, les aires de projection (à quelle

échelle géographique envisagent-ils leur devenir ?) demeurent distinctes : les jeunes bacheliers de Montereau envisagent plus fréquemment un devenir professionnel à l'échelle de la région Ile-de-France que ceux de Beaumont ; ces derniers, en revanche sont plus nombreux à se projeter " en province " que leurs homologues. Cette distinction cache en fait deux types de projets bien distincts. Ceux de Montereau sont plus réalistes, procédant en général d'une lecture du marché du travail régional, débouchant sur une stratégie construite. Les projets de Beaumont s'apparentent souvent à une envie de fuite, fondée sur des projets peu réalistes ou peu construits : " ouvrir un café avec des copains à Montpellier ", " m'installer dans le sud de la France ", " aller dans le Midi, vers le Soleil ou en Vendée "...

D'une manière générale, on voit se confirmer deux stratégies bien distinctes : les jeunes de Persan et de Beaumont semblent accepter plus facilement les emplois précaires comme autant de points de passages obligés pour parvenir, au bout d'un itinéraire plus ou moins long, à un emploi stable et satisfaisant ; les bacheliers de Montereau, eux, ont plutôt tendance à être sélectifs dans les emplois qu'ils occupent et surtout manifestent une confiance plus affirmée dans l'accumulation de capital scolaire : ils sont plus nombreux à poursuivre des études et ceux qui sont au travail ou en recherche d'emploi manifestent le désir d'en reprendre ; ils sont aussi plus nombreux à envisager leurs emplois actuels comme un complément de formation dans la perspective d'occuper un poste en rapport avec leur qualification initiale. Inversement, on note une plus grande fréquence de projets en rupture avec la formation à Persan et Beaumont.

La manière dont les jeunes rendent compte de leur parcours professionnel est tout aussi révélateur des stratégies suivies que les parcours eux-mêmes. Les jeunes de Montereau se présentent comme des acteurs impliqués à la fois dans la construction d'un projet et dans chacune des étapes de celui-ci (i.e. dans le choix des postes occupés et dans la réalisation de la mission qui leur est confiée) : ils énoncent des critères pour arbitrer entre secteurs d'activité, localisations géographiques, statuts et types d'emplois. En un mot, ils revendiquent la construction d'une stratégie d'insertion professionnelle. Par contre, les jeunes de Beaumont semblent refuser cette position d'acteur, affichant une grande distance par rapport à leur propre situation et leur parcours. Tout apparaît, dans leurs discours, comme une suite de hasards, d'opportunités, et de choix contraints. Dans un cas comme dans l'autre, l'image qu'ont les jeunes d'eux-mêmes et leurs stratégies d'insertion professionnelle sont cohérentes (et se renforcent). A Montereau, les stratégies décrites sont à la hauteur de l'image positive qu'ont les jeunes d'eux-mêmes -quant à leurs perspectives sociale et professionnelle tout du moins. A Beaumont, c'est un processus inverse qui est à l'œuvre, l'affichage d'une impossibilité de choisir s'accompagnant d'une image de soi dévalorisée.

CONCLUSION PROVISOIRE

Les trois vagues d'entretiens apportent une confirmation paradoxale à l'hypothèse initiale de permanence d'effets de localité en Ile-de-France. Paradoxale, car elle invalide l'orientation initiale de la recherche : les bacheliers de Montereau ne diffèrent pas de ceux de Beaumont par une moindre aptitude à la mobilité ; la structure des échanges domicile-travail n'a apparemment aucune incidence ni sur les aires de localisation ni sur les aires de projection des jeunes composant notre échantillon. Il faut donc reconnaître que cette variable initiale (l'aire des échanges domicile-travail) ne constituait pas un bon critère de différenciation des deux villes, du point de vue de l'accès à l'emploi du moins. Cette variable est sans doute secondaire mais elle peut être révélatrice d'un certain point de vue : la mobilité des actifs de Persan ne signifie pas nécessairement, comme on en faisait l'hypothèse, leur meilleure insertion sur un marché du travail régional mais caractérise peut-être des populations sans attache récente avec le lieu, ballottées d'un domicile à l'autre en fonction des stratégies de peuplement des grands bailleurs HLM de la région parisienne.

Cependant, aussi paradoxale qu'elle paraisse, il ne s'agit pas moins d'une confirmation de l'hypothèse initiale : au sein d'une population homogène, de même niveau social et pourvue du même bagage scolaire, on repère deux stratégies bien distinctes. Une stratégie d'autonomie immédiate par l'accès à l'emploi, quel qu'il soit, à Beaumont ; une stratégie de promotion par accumulation d'expérience et surtout par accès à la formation supérieure, à Montereau . Il est évident que la trop courte durée de l'étude et le caractère restreint de l'échantillon ne permettent pas de tirer des conclusions générales de ce constat. Elles permettent cependant de lire, dans ce cas précis, des " effets de localité ". Cet effet de localité, s'agissant de nos jeunes bacheliers professionnels peut se décomposer en quatre éléments :

- o l'image de soi dans le rapport à l'emploi constitue, à l'évidence, le premier signe distinctif. La plupart des jeunes de Montereau affichent une image d'eux-mêmes positive, valorisée et relativement exigeante : ils envisagent un " bon métier ", lié à leur formation ; certains conçoivent la possibilité d'itinéraires de promotion sociale. Les jeunes de Beaumont apparaissent plus résignés, acceptant à l'avance l'insertion dans le prolétariat tertiaire métropolitain. L'emploi conserve une certaine valeur pour les jeunes de Montereau, au-delà de la rémunération et de la sécurité qu'il apporte ; leurs homologues de Persan et de Beaumont ont plutôt tendance à n'envisager l'emploi que sous son angle instrumental : à court terme, ils

cherchent un emploi pour acquérir une autonomie financière vis-à-vis de leur famille ; à moyen terme, un emploi stable pour gagner leur vie et faire cesser l'inquiétude liée à la précarité, mais peu d'entre eux espèrent " faire quelque chose d'intéressant ".

o la capacité de projection est liée à cette image de soi dans l'emploi. Les démarches des jeunes de Beaumont sont désordonnées pour la plupart, largement fondées sur un ciblage territorial. Les projets sont plus fluctuants, facilement abandonnés ou révisés ; le parcours d'insertion apparaît souvent comme une suite de postes précaires accumulés sans souci de cohérence, plutôt en fonction des occasions. Leurs homologues de Montereau sont plus nombreux à maintenir, dans la durée, un projet construit dans lequel les postes occupés sont plus souvent justifiés en fonction d'un objectif plutôt qu'une occasion.

o la relation entre l'aire de projection et l'aire de localisation professionnelle actuelle correspond à la nature et à la consistance du projet professionnel : si les deux groupes de bacheliers décrivent des aires de localisation relativement similaires, les aires de projections divergent fortement : celle des jeunes de Montereau est régionale, à l'échelle de l'Île-de-France ; celle des jeunes de Persan et de Beaumont est plus floue, correspondant plus à un désir d'évasion qu'à une géographie professionnelle. Dans le cas de Montereau, on note une continuité et une progression entre l'aire de localisation actuelle et l'aire de projection future ; dans celui de Beaumont et de Persan, il s'agit plus souvent d'une rupture.

o enfin, la fonction des réseaux familiaux et amicaux diffère : ils sont mobilisés à Montereau, comme mode d'accès à l'information ; en dernier recours à Beaumont, où ils constituent une sorte de filet de sécurité.

Ces différences perceptibles dans les déclarations dessinent un " effet de territoire " qui n'est pas réductible à l'effet lycée. Plus exactement, tout se passe comme si le viatique apporté par le lycée était étroitement dépendant de la situation territoriale. Et ceci, de deux façons :

o d'abord parce que la consistance territoriale des réseaux sociaux apporte des conditions favorables ou défavorables au fonctionnement du lycée. L'ouverture de l'établissement à son environnement, capital dans le cas de lycées professionnels, ne correspond pas à un simple souci de sociabilité : il se révèle comme une des conditions essentielles pour " faire la classe ", apportant aux enseignants et aux élèves à la fois la confiance nécessaire et la connaissance de l'économie locale.

o ensuite parce que cet effet lycée doit interagir avec les ressorts familiaux et amicaux des élèves. Cette résonance paraît positive à Montereau ; elle semble jouer en sens inverse à Beaumont. On perçoit un lien entre la confiance dans l'éducation et la formation, d'une part et l'appui sur les ressources familiales, d'autre part. Tout se passe comme si l'ambition de promotion des bacheliers de Montereau, induite au départ par l'établissement scolaire était relayé par les familles. Inversement, les bacheliers de Beaumont semblent, pour la plupart, souhaiter opérer une double libération : libération des études et libération de la famille, ce qui se traduit par une recherche d'emploi immédiate, désordonnée, mais parfois plus fructueuse que celle de leurs homologues de Montereau.

C'est donc une nouvelle hypothèse qui se fait jour, relative à la notion même de " territorialité ", que l'ultime vague d'enquête devra permettre d'approfondir. A Persan et Beaumont, les acteurs scolaires, économiques et institutionnels sont, à l'image de la population, sans racines locales et ne parviennent pas à s'inscrire dans des réseaux locaux. A l'inverse, on peut parler de société locale à Montereau : ces mêmes acteurs sont -là encore, à l'image de la population- plus fréquemment issus du lieu, et les réseaux notabiliaires, professionnels et sociaux sont denses. L'effet de territoire que l'on a cherché à mesurer ne tiendrait donc pas seulement à des facteurs géographiques ou économiques mais aussi au fonctionnement de la société locale, dans lequel -pour reprendre les termes de la sociologie des réseaux (Granovetter, 1973)- les " liens forts " (familiaux) et les " liens faibles " (scolaires, amicaux, professionnels) se combinent pour apporter aux jeunes une plus ou moins bonne connaissance du marché du travail (offres existantes et modalités d'accès à celles-ci, exigences et attentes des employeurs), et donc une plus ou moins forte capacité de construction d'une image de soi et d'élaboration d'une stratégie de recherche d'emploi. Réciproquement, ces réseaux sociaux fonctionnent pour les employeurs comme des systèmes -plus ou moins efficaces- sinon de recommandation, tout du moins de " signalement " ; le réseau social est alors un mode de réduction du coût de recherche d'information, qui apporte aux employeurs une information fiable sur les compétences disponibles.

Les questions de l'accès à l'emploi et du parcours vers l'insertion professionnelle est trop grave et trop lourde

pour ceux qui la vivent pour que l'on s'autorise à faire des pronostics concernant la " performance " relative des deux villes qui ont servi de support aux enquêtes. Il apparaîtra en tout cas que les promotions de bacheliers des deux sites ont choisi des voies distinctes en ces domaines. La recherche de l'autonomie constitue leur espoir commun. Nous la leur souhaitons.

Post-scriptum

Cette étude n'est pas terminée. Une troisième vague d'enquête doit avoir lieu en novembre 1998. Nous souhaitons, à cette occasion remercier celles qui nous ont aidé à réaliser les enquêtes dans le cadre de stages effectués à ACADIE : Nathalie Biaussat et Gwénaëlle Monnerie. Bonne chance pour leur parcours professionnel.

Bibliographie indicative

BEHAR, D., ESTEBE, P., 1998, " Des petites villes en Ile-de-France : de la cité équilibrée à la ville éclatée " in MAY, N., VELTZ, P., LANDRIEU, J., SPECTOR, T., *La ville éclatée*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube

CEREQ, 1993, " L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveaux scolaires : contrastes régionaux et locaux ", *CEREQ Bref*, n°91

CEREQ, 1997, " Insertion professionnelle et début de carrière. Les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles aux diplômes ? ", *CEREQ Bref*, n°135

DEP, 1997, " La situation professionnelle des jeunes lycéens sept mois après la fin de leurs études ", *Note d'information DEP*, 97.08

ELBAUM M., 1995, " Pour une autre politique de lutte contre le chômage ", *Esprit*, Août-Septembre

GAUDIN P., CALZADA R., REVERCHON C., 1989, *L'une fume, l'autre pas*, Editions Royaumont.

GRANOVETTER M.S., 1973, " The strength of weak ties ", *American Journal of Sociology*, 78

GRIECO M., 1987, *Keeping it in the family : social networks and employment chance*, New York, Tavistock publications

GRIECO M., 1996, *Worker's dilemmas : recruitment, reliability and repeated exchange : an analysis of urban social networks and labour circulation*, New York, Routledge

MERLE P., 1998, " L'efficacité de l'enseignement ", *Revue française de sociologie*, juillet-septembre, XXXIX - 3
Premières Informations, 1987, " Les débouchés des formations en alternance ", n°52

WUHL S., 1996, *Insertion : les politiques en crise*, Presses Universitaires de France, Paris